



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délinquance

Question écrite n° 121582

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur les brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ). Créées il y a dix ans, les brigades de prévention de la délinquance juvénile sont au nombre de trente-huit en métropole et quatre en outre-mer. Leurs missions de prévention au sein des établissements scolaires représentent la majorité de leur activité. Grâce à ces brigades, les gendarmes développent des liens et des contacts avec les jeunes modifiant ainsi leur perception de l'institution. Aussi, il lui serait agréable d'avoir un bilan de l'activité des brigades.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121582

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3246